

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1899)
Heft: 1

Artikel: Convocation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

	<i>Report.</i>	Fr. 000.—
Envoi du Bulletin par la poste (1 ^{er} et 2 ^{me} trimestre)	»	8.25
Gratification à M ^{me} Vve Maigrot, concierge du Bâtiment électoral	»	15.—
Impressions diverses : cartes de remboursements, enveloppes, papier à lettres, etc.	»	31.—
Frais de convocation du Comité, frais de correspondance (Président, Trésorier, Secrétaire) . . .	»	11.95
Annonces mortuaires; couronne mortuaire . . .	»	51.—
TOTAL	Fr.	715.40
En résumé, les Recettes se sont élevées à . . .	Fr.	910.85
et les Dépenses à	»	715.40
<i>L'excédent des Recettes sur les Dépenses, soit Boni de 1898</i> est donc de	Fr.	195.45
L'avoir de notre Société , qui était, <i>au 30 janvier 1898</i> , de fr. 699.92, soit :		
Solde en caisse à ce jour	Fr.	95.81
Livret à la Caisse d'Epargne (au 1 ^{er} février 1897).	»	604.11
se trouve ainsi augmenté du <i>Boni de 1898</i> . . .	»	195.45
et des <i>intérêts</i> de notre dépôt à la Caisse d'Epargne (au 6 février 1899)	»	39.32
et s'élève, <i>au 6 février 1899</i> , à	Fr.	934.69
Avoir de la Société pédagogique genevoise au 6 février 1899.		
Solde en caisse à ce jour	Fr.	191.26
Dépôt à la Caisse d'Epargne (au 6 février 1899) . . .	»	743.43
TOTAL	Fr.	934.69

Genève, le 6 février 1899

J. CONSTANTIN, *trésorier*.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 20 avril 1899, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

Ordre du jour :

- 1^o Communications du Comité.
- 2^o Echange de vues sur l'organisation de cours de vacances pour instituteurs : sujet introduit par M. Rosier.
- 3^o Propositions individuelles.

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.*